



Organisation  
internationale  
du Travail



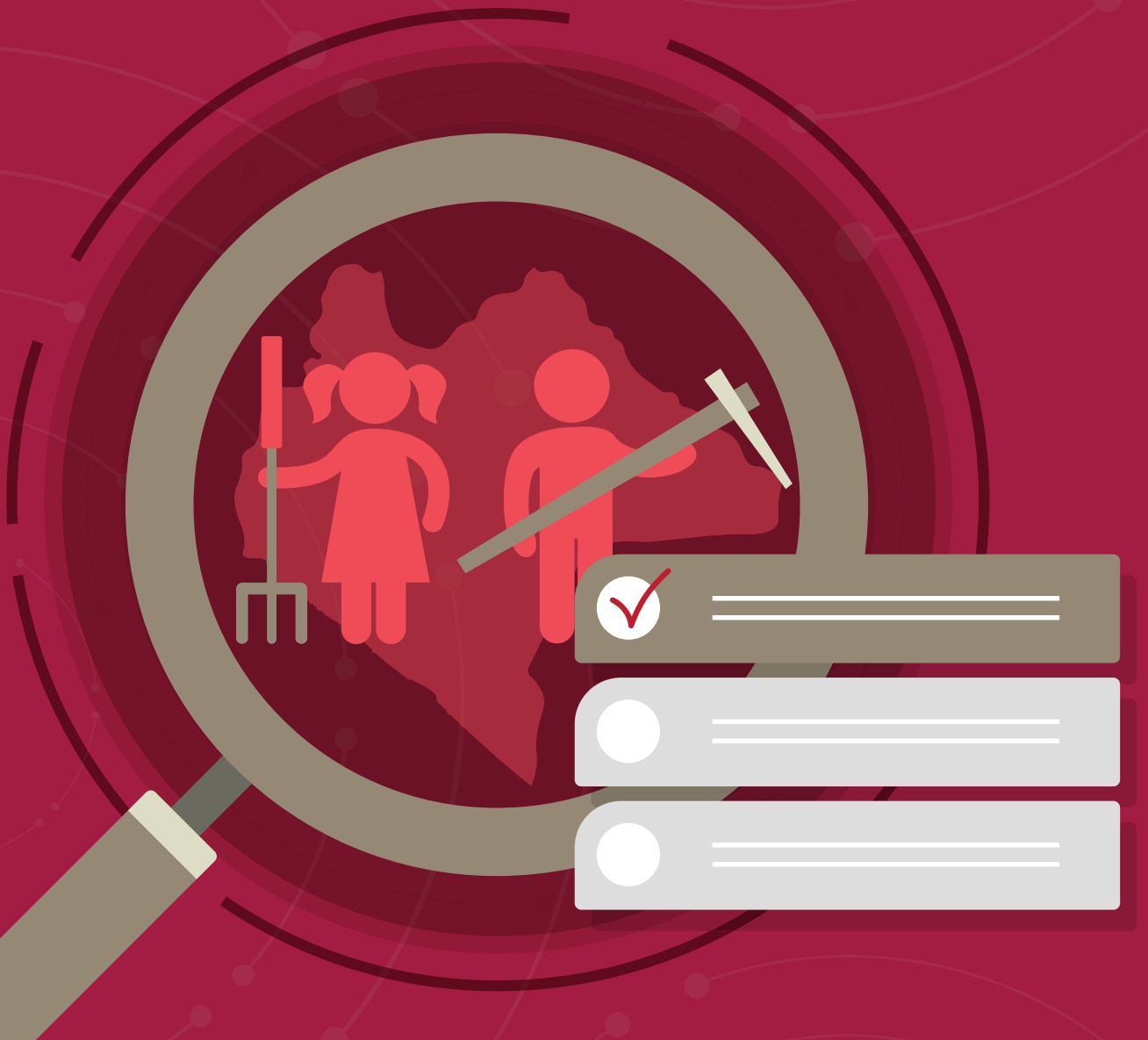
Initiative Régionale  
Amérique Latine et les Caraïbes  
Sans Travail des Enfants

► GUIDE

# POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'ENQUÊTES LOCALES

VISANT À IDENTIFIER LES GARÇONS, FILLES ET ADOLESCENTS  
EN SITUATION DE RISQUE OU DE TRAVAIL DES ENFANTS DANS  
LES TERRITOIRES IDENTIFIÉS PAR LE MODÈLE D'IDENTIFICATION  
DU RISQUE DE TRAVAIL DES ENFANTS (MIRTE)

Élaboré sur la base des expériences des municipalités  
de Tuxtla Gutiérrez et Villa Victoria au Mexique



Copyright © Organisation internationale du Travail 2021  
Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à [rights@ilo.org](mailto:rights@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

---

## FUNDAMENTALS

*Guide pour la conception et la réalisation d'enquêtes locales visant à identifier les garçons, filles et adolescents en situation de risque ou de travail des enfants dans les territoires identifiés par le MIRTE / Organisation internationale du Travail, Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS), Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Lima: OIT, 2021.*

ISBN: 978-92-2038890-7 (Web PDF)

Également disponible en espagnol: *Guía: Diseñar e implementar encuestas locales para identificar niños, niñas y adolescentes en riesgo o en trabajo infantil en los territorios señalados por el MIRTI.*

ISBN: 978-92-2037014-8 (Web PDF)

## REMERCIEMENTS

Cette publication a été élaborée par Julio César García Benítez, Consultant, pour l'OIT, et coordonnée par Ana López Castelló du Bureau de FUNDAMENTALS à Lima.

Le présent rapport de l'OIT a été possible grâce au financement du budget ordinaire du bureau du Mexique, du Département du travail des États-Unis (USDOL) par le biais de l'accord GLO/18/19/USA, de l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID) par le biais des accords RLA/17/11/ESP, RLA/18/12/ESP, et de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) par le biais de l'accord RLA/18/11/ESP, dans le cadre des projets de soutien à l'Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants.

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de l'AACID, de l'AECID et de l'USDOL. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernements de l'Espagne et des États-Unis.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

Visitez notre site web: [www.ilo.org/travaildesenfants](http://www.ilo.org/travaildesenfants)

Disponible seulement en version PDF  
Photocomposition par Angélica Mori, Lima, Pérou

# Table des matières

## 01

Introduction

p. 4

## 02

Objectif

p. 7

## 03

Sources d'information existantes pour identifier des garçons, filles et adolescents en situation de travail des enfants ou en risque

p. 8

## 04

Étapes générales pour effectuer un balayage de l'information

p. 11

## 05

Présentation des résultats et actions suivantes

p. 16

## 06

Comparaison entre les balayages des municipalités de Tuxtla Gutiérrez et Villa Victoria

p. 17

## 07

Instruments, outils et documents d'appui

p. 21

## 08

Bibliographie

p. 22

Annexes

p. 23

Questionnaire pour le balayage sur le travail des enfants, Villa Victoria, 2020

Questionnaire pour l'enquête sur le travail des enfants, Tuxtla Gutiérrez, 2020

# 01

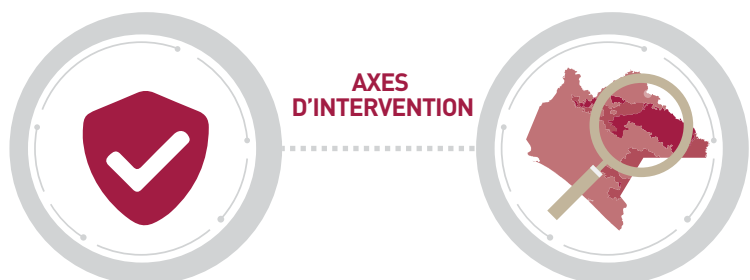
## Introduction

Le travail des enfants est un phénomène multidimensionnel qui touche 152 millions de garçons, filles et adolescents dans le monde (OIT, 2017). Lorsqu'un enfant travaille, cela nuit principalement à son éducation et à son développement, ce qui aura un impact négatif sur toute sa vie professionnelle et productive. Il peut même entraîner des dommages physiques ou psychologiques.

La cible 8.7 des objectifs de développement durable des Nations unies ordonne de : « Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ».

Afin de développer des interventions efficaces visant à mettre fin au travail des enfants par le biais des politiques publiques, de la société civile et de l'initiative privée, il est nécessaire de générer et d'analyser des données quantitatives et qualitatives qui permettront d'améliorer la connaissance de ce phénomène. Pour ce faire, l'Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants a développé un Cadre accélérateur de Politiques publiques basé sur deux axes d'intervention :

1. La protection pour le retrait des garçons, filles et adolescents du travail des enfants et la restitution de leurs droits.
2. La prévention par des actions visant à identifier et à intervenir à temps pour interrompre la trajectoire du travail des enfants.



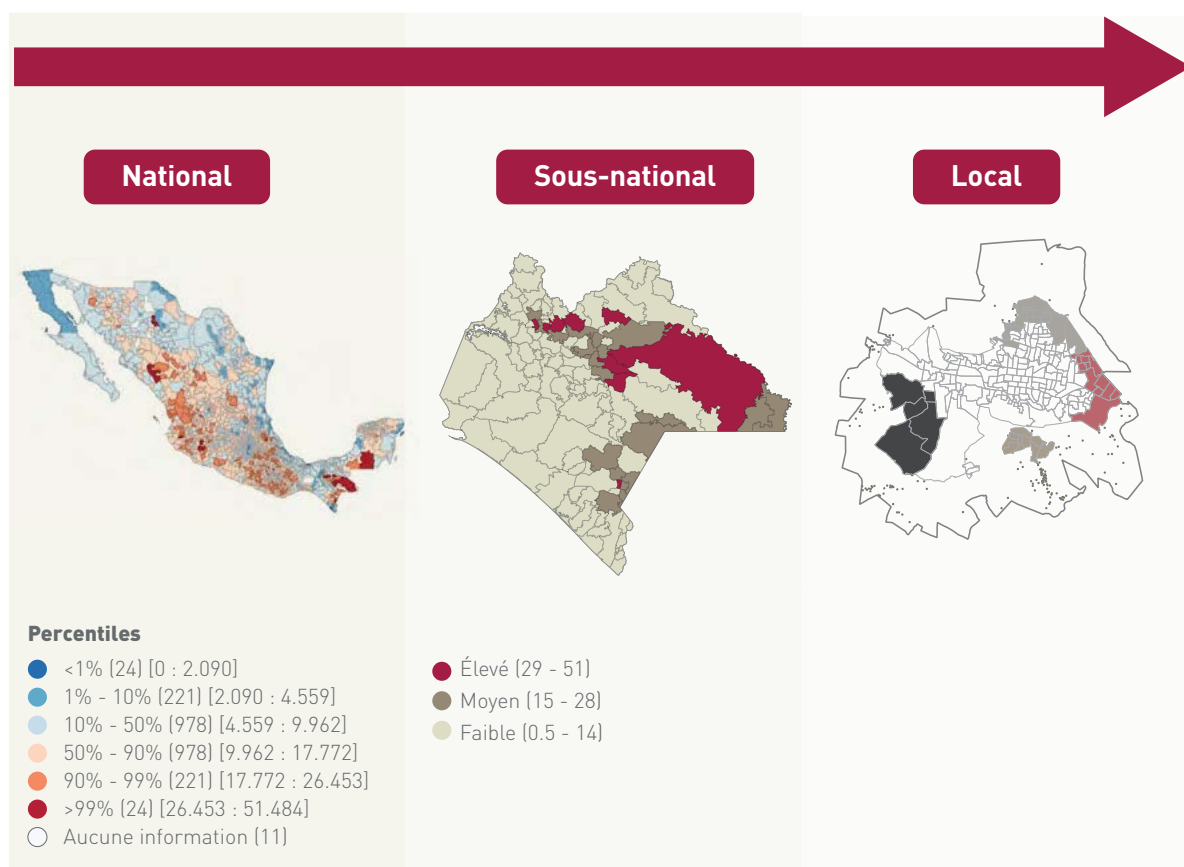
**Protection**  
Retrait des garçons, filles et adolescents du travail des enfants et la restitution de leurs droits.

**Prévention**  
Intervenir à temps pour interrompre la trajectoire du travail des enfants.

Dans le cadre du deuxième axe d'intervention, l'Organisation internationale du travail (OIT), qui exerce le Secrétariat technique de l'Initiative Régionale, a développé, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Modèle d'identification du risque de travail des enfants (MIRTE). Ce modèle utilise les informations statistiques existantes dans les pays pour identifier les territoires avec la plus grande probabilité de travail des enfants et pour estimer le poids des différents facteurs de risque dans les territoires, en considérant les caractéristiques spécifiques de ces territoires et l'offre institutionnelle pour y parvenir.

Une fois que les autorités locales ont classé par ordre de priorité les micro-territoires dans lesquels intervenir, il est nécessaire de cibler les interventions directes auprès des garçons, filles et adolescents engagés dans le travail des enfants ou en situation de risque ou auprès de leurs familles<sup>1</sup>. Afin de cibler ces interventions, il est nécessaire d'avoir une estimation de la taille de la population cible à desservir, ainsi que certaines informations permettant de l'identifier, le sexe, l'âge, l'activité économique, la fréquentation scolaire, les caractéristiques sociodémographiques de la famille et le soutien gouvernemental dont elle bénéficie.

**Diagramme 1**  
**Processus de priorisation des territoires du Modèle d'identification du risque de travail des enfants (MIRTE)**



<sup>1</sup> Des interventions indirectes peuvent être menées dans les territoires prioritaires, telles que des campagnes d'information, un soutien général de sécurité sociale non contributive, l'amélioration et l'augmentation de l'offre éducative aux niveaux de base et secondaire supérieur, entre autres.

Pour recueillir les informations susmentionnées, l'OIT, en collaboration avec les municipalités de Tuxtla Gutiérrez (État de Chiapas) et de Villa Victoria (État de Mexico), a conçu des instruments et des processus permettant de faire des enquêtes locales pour identifier la population cible. Les instruments ont été appliqués par ces municipalités dans le cadre des interventions menées au titre du MIRTE.

Le document synthétise les expériences de ces deux municipalités afin d'être utile aux autres municipalités du pays et d'Amérique latine et des Caraïbes. Le guide est divisé en quatre sections. La première passe en revue les types d'informations qui peuvent être utilisés pour l'identification et identifie les principaux critères à prendre en considération. La deuxième décrit les cinq étapes générales pour effectuer un balayage de l'information recherchée. La troisième section présente une analyse comparative des expériences des municipalités dans chacune des cinq étapes, et la dernière section décrit brièvement certains instruments, outils et documents qui peuvent être utiles.

Une fois que les autorités locales ont classé par ordre de priorité les micro-territoires dans lesquels intervenir, il est nécessaire de cibler les interventions directes auprès des garçons, filles et adolescents engagés dans le travail des enfants ou en situation de risque ou auprès de leurs familles.

### Sections à examiner dans ce guide

1  
Revue les types d'informations qui peuvent être utilisés pour l'identification et critères à considérer

2  
Description de la cinq étapes générales pour effectuer un balayage de l'information

3  
Analyse comparative des expériences des municipalités

4  
Instruments, outils et documents qui peuvent être utiles

# 02 Objectif

Ce guide vise à fournir des directives et des outils pratiques pour collecter des informations sur les garçons, filles et adolescents qui travaillent ou qui sont en situation de risque et les principales caractéristiques de leurs familles dans les territoires identifiés par le Modèle d'Identification du risque de travail des enfants à l'échelle locale.

Le guide est destiné aux municipalités ou aux gouvernements locaux des pays qui ont mis en œuvre le MIRTE.



# 03

## Sources d'information existantes pour identifier des garçons, filles et adolescents en situation de travail des enfants ou en risque

Les deux principales sources d'information existantes permettant d'identifier les garçons, filles et adolescents engagés dans le travail des enfants ou qui sont en risque sont les recensements de population et les registres administratifs<sup>2</sup>.

■ **Recensement de la population** : Les recensements de population peuvent être une alternative, si la municipalité peut compter sur des informations de recensement non restreintes, c'est-à-dire au niveau des registres individuels. Même en disposant de ces informations, il faut envisager que le recensement réponde aux critères suivants<sup>3</sup>:



- » **Opportunité** : le temps écoulé entre l'enquête de recensement et l'utilisation de ces informations pour les objectifs fixés.
- » **Identification** : que les garçons, filles et adolescents et leurs familles puissent être identifiés avec précision.
- » **Pertinence** : que grâce à ces informations, il soit possible de déterminer si au cours d'une période de référence donnée les garçons, filles et adolescents âgés de 5 à 17 ans<sup>4</sup> ont participé à une ou plusieurs des activités suivantes:
  - a) Pires formes de travail des enfants
  - b) Emploi en-deçà de l'âge minimum
  - c) Services domestiques dangereux non rémunérés<sup>5</sup>
  - d) Présente des facteurs de risque de travail des enfants identifiés par le MIRTE

2 Les enquêtes par échantillonnage sont pas une source d'information utile pour l'identification des garçons, filles et adolescents soumis au travail des enfants ou en situation de risque, car les données générées par les enquêtes par échantillonnage - de par leur nature même - n'identifient pas la population cible totale et, en outre, dans de nombreux cas, n'ont pas de ventilation géographique locale, car elles sont conçues pour fournir des estimations au niveau national ou sous-national. Elles ne constituent donc pas un instrument pouvant fonctionner à des fins d'identification.

3 CEPALC (2011).

4 OU, le cas échéant, l'âge déterminé par la réglementation de chaque pays.

5 Applicable lorsque le domaine de la production générale est utilisé comme cadre de mesure (OIT, 2018).



■ **Registres administratifs** : Les registres administratifs peuvent être un instrument pour générer des statistiques de base, alternatif ou complémentaire aux recensements et enquêtes par échantillonnage, étant donné qu'ils tirent parti des fichiers ou formulaires contenant des informations disponibles dans les organismes publics (INEGI, 2012). Ils peuvent arriver à identifier des garçons, filles et adolescents en situation de travail des enfants ou en risque à l'échelle locale. Pour ce faire, ils doivent répondre aux critères suivants<sup>6</sup> :



- » **Exhaustivité** : établir si les registres couvrent une proportion pertinente de tous les garçons, filles et adolescents qui travaillent ou sont en risque.
- » **Opportunité** : si le dossier administratif est utile en termes de capacité à refléter encore la réalité du phénomène.
- » **Qualité** : si les registres décrivent correctement les quantités et les caractéristiques du phénomène.
- » **Périodicité** : accès régulier au registre administratif établi dans une forme de législation ou d'arrangement institutionnel qui prévoit les questions liées à la fréquence et au moment de la disponibilité des données.

Les avantages et les inconvénients de l'utilisation des registres administratifs pour l'identification des garçons, filles et adolescents sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1**  
**Avantages et inconvénients de l'utilisation des registres administratifs**

Avantages	Inconvénients
a) Collecte de données à faible coût.	a) Le manque de correspondance dans les définitions des unités entre les systèmes administratifs et statistiques, ce qui rend nécessaire un processus de conversion des unités administratives en unités statistiques.
b) Ils contribuent à réduire la charge de remplissage des formulaires pour les répondants.	b) La disponibilité temporelle des données et les périodes de référence ne coïncident pas avec l'objectif statistique.
c) Ils assurent une couverture complète de la population cible.	c) Les registres administratifs du secteur public peuvent être soumis à des changements politiques.

<sup>6</sup> CEPALC (2003).

d) Ils ne contiennent pas d'erreurs d'échantillonnage, gèrent un volume plus faible d'erreurs de non-réponse et permettent des ventilations spécifiques de sous-populations, telles que le niveau géographique, la taille, l'activité économique.	d) Incohérence des données, car il n'y a pas toujours d'experts en gestion des données dans les agences gouvernementales.
e) Ils assurent la continuité et la couverture de la collecte de données sur des événements qui peuvent être d'intérêt général.	

Source : CEPALC (2003).

L'accès aux registres administratifs est garanti au Mexique par la loi générale sur la transparence et l'accès à l'information publique et par des contacts réguliers avec l'organisme qui produit le registre administratif, de préférence dans le cadre de réunions personnelles (CEPALC, 2003).

Cependant, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des données à partir du recensement ou des registres administratifs - soit parce qu'ils n'existent pas, soit parce qu'ils ne répondent pas aux paramètres décrits ci-dessus - il est préférable de mener une opération de balayage pour collecter des données sur les garçons, filles et adolescents dans les zones prioritaires. Les paragraphes suivants présentent, tout d'abord, les étapes générales à suivre pour effectuer un balayage, puis l'expérience des municipalités de Tuxtla Gutiérrez, une municipalité de l'État de Chiapas, et de Villa Victoria, une municipalité de l'État de Mexico, dans l'identification des garçons, filles et adolescents engagés dans le travail des enfants ou en situation de risque.

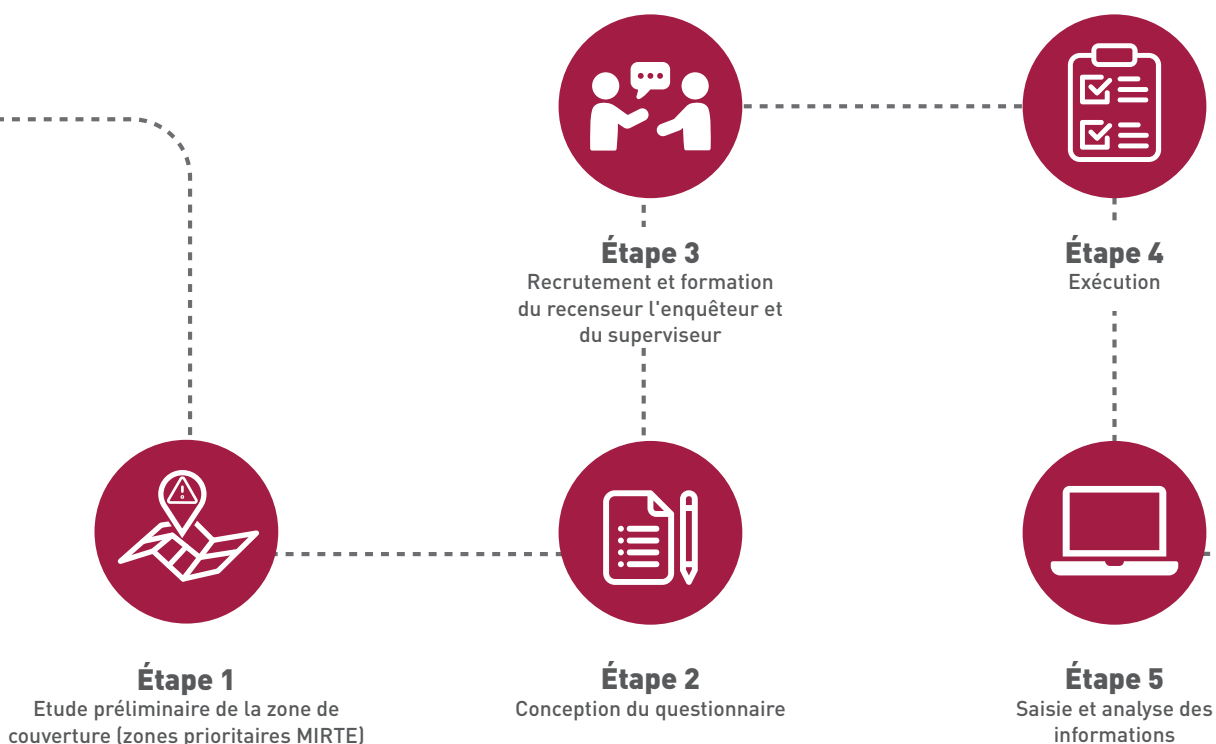
L'accès aux registres administratifs est garanti au Mexique par la loi générale sur la transparence et l'accès à l'information publique et par des contacts réguliers avec l'organisme qui produit le registre administratif, de préférence dans le cadre de réunions personnelles (CEPALC, 2003).

# 04

## Étapes générales pour effectuer un balayage de l'information

Il est recommandé de suivre au moins les cinq étapes suivantes pour identifier de manière adéquate les garçons, filles et adolescents en situation de travail des enfants ou en risque de travail des enfants dans les zones identifiées au sein des micro-territoires avec une forte probabilité.

**Diagramme 2**  
Étapes du balayage de l'information





## Étape 1. Étude préalable de la zone de couverture (zones prioritaires MIRTE)

- Connaître le nombre de logements, de blocs (barrios) et la population totale : cela peut être fait avec le recensement de la population et du logement ; même s'il n'est pas récent, il est utile d'avoir une estimation qui permet de planifier le balayage.
- Quantifier la population cible : garçons, filles et adolescents âgés de 5 à 17 ans ou de 12 à 17 ans ; ces chiffres peuvent également être estimés à partir du recensement de la population et du logement.
- Obtenir les plans cartographiques de la zone à balayer permettra de planifier.
- La faisabilité du balayage doit être vérifiée auprès des responsables de la sécurité de la municipalité, en cherchant toujours à protéger les enquêteurs, ainsi qu'en informant les autorités locales des zones prioritaires, le cas échéant, des dates et des objectifs du balayage.
- Il est recommandé de limiter le balayage à une zone géographique déjà établie et reconnue par la population : localité, communauté, quartier, colonie ou une zone géostatistique de base (AGEB).



## Étape 2. Conception du questionnaire

- Réaliser une documentation de questionnaires sur la question du travail des enfants.
- Déterminer le nombre de sujets, de questions et la durée de l'entretien, surtout en fonction des ressources financières, du personnel et du temps disponible. Toutefois, le questionnaire ne doit pas durer plus de 10 minutes, car après ce laps de temps, les répondants ont tendance à ne plus prêter attention aux questions posées.
- Sur la base du contexte et des facteurs les plus pertinents qui expliquent le travail des enfants dans la municipalité, définir les questions à inclure dans le questionnaire qui caractérisent le mieux les garçons, filles et adolescents en situation de travail des enfants ou en risque.
- Il existe deux options pour collecter des informations. Leur choix dépend des contraintes de ressources financières, de temps et de disponibilité:
  - a) Questionnaire sur papier : Son coût économique est plus faible, mais les erreurs de saisie sont plus élevées que dans les dispositifs électroniques ; il faudra également un temps supplémentaire pour traiter l'information.
  - b) Questionnaire sur dispositif numérique : Son coût économique est plus élevé que celui du papier en raison de la location ou de l'achat de l'appareil numérique et du coût de la conception et de la programmation du modèle de capture. Il présente toutefois l'avantage de limiter les erreurs de saisie et de permettre un traitement automatique de l'information.
- Inclure dans le questionnaire l'avis de confidentialité tel que stipulé dans la Ley General de Protección de Datos Personales en Posesión de Sujetos Obligados (loi générale sur la protection des données personnelles détenues par les parties obligées).
- Le questionnaire doit être examiné et validé par les organisations publiques, privées et sociales impliquées dans la mise en œuvre du MIRTE dans la municipalité.



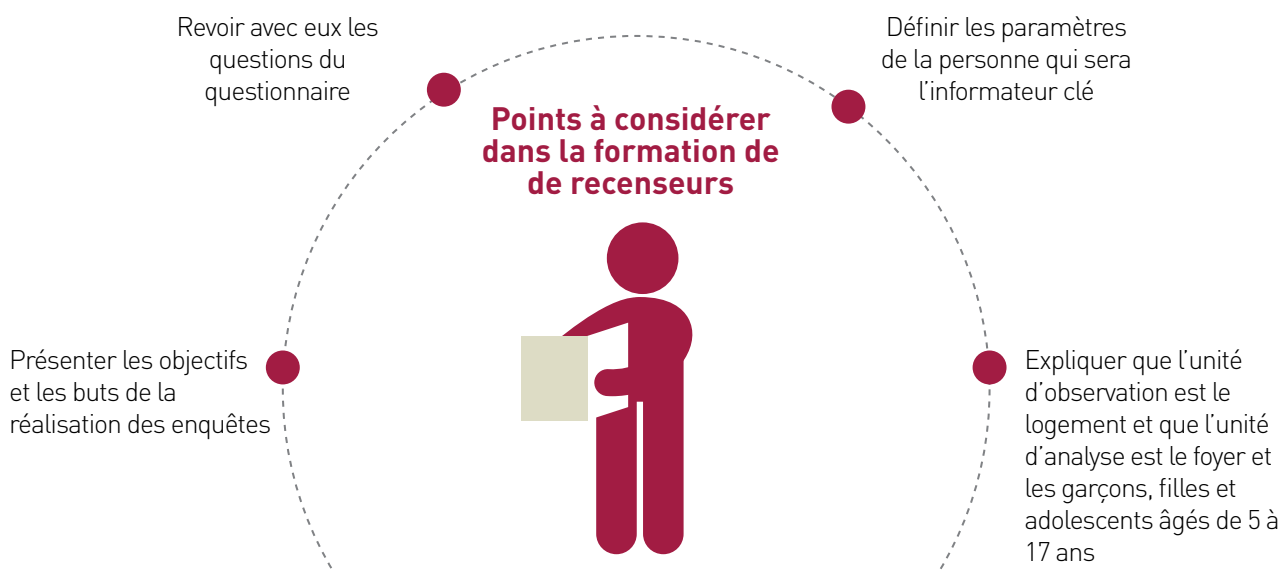
### Étape 3.

## Recrutement et formation de l'enquêteur et du superviseur

Les agents recenseurs et les superviseurs peuvent être des employés d'un organisme public. La priorité sera donnée aux personnes qui travaillent ou ont travaillé dans les territoires, qui ont une connaissance des communautés et qui ont des compétences en matière d'interaction sociale. Certains organismes publics fédéraux, étatiques ou municipaux ont peut-être déjà de l'expérience dans la réalisation d'enquêtes, il serait donc très opportun de trouver des incitations et des arrangements pour avoir leur soutien.

En fonction de l'importance du nombre d'habitations, il convient de définir : la taille de la zone et le nombre de jours pendant lesquels le balayage doit être effectué, ainsi que le nombre de questions du questionnaire et le nombre de personnes à mettre à disposition. Une fois définis, les recenseurs doivent être formés, en tenant compte des points suivants :

- Présenter les objectifs et les buts de la réalisation des enquêtes.
- Revoir avec eux les questions du questionnaire et s'ils ont des doutes ou des suggestions à leur sujet. Ceci est important, car certains enquêteurs ont déjà eu une expérience préalable de la réalisation d'enquêtes dans la municipalité et peuvent fournir des suggestions précieuses.
- Définir les paramètres de la personne qui sera l'informateur clé. Idéalement, il s'agit du chef de famille ou de son conjoint ou partenaire ; et si ce n'est pas possible, d'un adulte vivant dans le foyer et disposant d'informations précises sur les membres du foyer. Si ce n'est pas le cas, il faudra retourner à ce foyer pour réaliser l'enquête.
- Expliquer que l'unité d'observation est le logement (et non une entreprise ou un étal de marché) et que l'unité d'analyse est le foyer et les garçons, filles et adolescents âgés de 5 à 17 ans<sup>7</sup>.



<sup>7</sup> Ou, le cas échéant, la population âgée de 12 à 17 ans.



## Étape 4. Exécution

Afin de réaliser l'enquête, les points suivants doivent être pris en compte:

- Définir le ou les jours les plus appropriés pour effectuer le balayage. Entre le lundi et le vendredi, il y a un risque que le chef de famille ou son partenaire soit en train de travailler, il est donc probable que l'informateur ne soit pas quelqu'un qui puisse répondre de manière adéquate aux questions du questionnaire car il ne dispose pas d'informations sur les garçons, filles et adolescents du foyer. Dans les zones rurales, cette considération peut être moins pertinente, car la proportion de femmes chefs de famille travaillant en dehors du foyer est plus faible que dans les zones urbaines. Une enquête menée à un moment inapproprié peut avoir pour conséquence de ne pas pouvoir interroger la majorité de la population cible et donc de gaspiller des ressources.
- Préparer l'équipement nécessaire pour mener les entretiens. S'il s'agit d'une enquête sur papier, il faut prévoir un nombre suffisant d'exemplaires des questionnaires et ceux-ci doivent être lisibles, ainsi que des stylos, des marqueurs et des porte-blocs (*clipboard*). Dans le cas où elle se fait par voie électronique, préparez les tablettes ou les téléphones avec le logiciel en cours d'exécution.
- Il est particulièrement important que les recenseurs soient en mesure de s'identifier avec précision auprès de l'informateur clé. Cela nécessite des badges d'identification avec des logos institutionnels et la signature d'une autorité compétente. Si les ressources le permettent, un T-shirt ou une casquette avec les logos institutionnels et une diffusion préalable expliquant en quoi consiste et ne consiste pas l'enquête. Présenter de manière claire et précise et expliquer brièvement à l'informateur les objectifs de l'enquête et son utilité pour la société.
- Il est important, au cours de l'entretien, de ne pas créer d'attentes quant au soutien du gouvernement ou à la résolution des problèmes spécifiques de chaque foyer et d'expliquer que le questionnaire est réalisé pour concevoir des stratégies visant à mettre fin au travail des enfants et que les informations sont demandées à tous les foyers du bloc ou de la colonie.
- Indiquer au début et à la fin de l'enquête que les données personnelles recueillies seront protégées conformément à la loi générale sur la protection des données personnelles détenues par les parties obligées et demander l'accord formelle ou tacite de l'informateur pour l'utilisation des informations conformément aux objectifs du balayage.





## Étape 5. Saisie et analyse des données

- Il faut disposer d'une équipe pour traiter l'information. Le nombre d'agents de saisie dépendra du nombre et de la quantité de questions du questionnaire, ainsi que du délai dans lequel l'information doit être disponible (il ne faut cependant pas laisser s'écouler une longue période de temps entre l'enquête et la saisie).
- Puisque c'est un travail qui traite des données personnelles, l'équipe de saisie doit être composée de personnel institutionnel des organismes publics impliqués dans la mise en œuvre et doit avoir une connaissance de base de la gestion des bases de données.
- Il est recommandé de procéder à un examen aléatoire de la qualité de la saisie. Cette tâche doit être effectuée par des membres de l'équipe autres que ceux qui effectuent le traitement de la saisie.
- Étant donné qu'il n'est pas conseillé d'appliquer un questionnaire très complet (en fait, les questionnaires très pratiques avec peu de questions sont recommandés), il n'est pas conseillé de consacrer du temps et des ressources financières à une application web de saisie. En revanche, si vous avez choisi de collecter les informations par voie numérique, le traitement des informations se fait automatiquement, bien que dans les deux cas la qualité des informations doit être vérifiée.
- Toute feuille de calcul (Excel, Google Spreadsheets, Open Office) fonctionne pour le traitement des saisies.
- L'analyse des informations doit être effectuée par une ou deux personnes ayant des connaissances de base ou intermédiaires en statistiques et en gestion de bases de données, puisque l'objectif principal est de disposer d'informations sur les fréquences, les pourcentages et les taux des informations recueillies. Si des analyses plus complexes sont nécessaires, il faut faire appel à un expert en statistiques. L'analyse peut être effectuée sur Excel ou sur un logiciel statistique plus spécialisé tel que SPSS, STATA ou R.
- Le responsable du balayage devra établir et maintenir des mesures de sécurité administratives, physiques et techniques pour protéger les données personnelles contre les dommages, la perte, l'altération, la destruction ou l'utilisation, l'accès ou le traitement non autorisés, ainsi que pour garantir leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité conformément à la loi générale sur la protection des données personnelles détenues par les parties obligées.
- La personne qui coordonne le balayage est l'agent de liaison désigné par la plus haute autorité politique de la municipalité pour la mise en œuvre du Modèle d'Identification du risque de travail des enfants (MIRTE) dans la municipalité. L'agent de liaison sera responsable de l'ensemble du processus, de la planification et de l'organisation à la collecte et à l'analyse des données, ainsi que du stockage physique ou numérique des enquêtes.



# 05

## Présentation des résultats et actions suivantes

*Au terme des cinq étapes décrites ci-dessus, il est pertinent de présenter les résultats de l'analyse des informations recueillies à la Comisión Intersecretarial para la Prevención y Erradicación del Trabajo Infantil y la Protección de Adolescentes Trabajadores en Edad Permitida - CITI (Commission interministérielle pour la prévention et l'éradication du travail des enfants et la protection des travailleurs adolescents en âge de travailler) de la municipalité afin d'analyser et de définir des actions et des politiques visant à travailler ensemble pour l'élimination du travail des enfants dans la localité, la colonie ou la communauté où le balayage des informations a été effectué. Ceci sans préjudice de certaines des actions plus générales qui sont menées pour éliminer le travail des enfants dans toute la municipalité.*

*Si le conseil municipal n'a pas encore installé la CITI, les résultats de l'analyse et la définition des actions peuvent être réalisés dans un organe de coordination dont les objectifs sont liés au développement social et aux droits des garçons, filles et adolescents.*








# 06

## Comparaison entre les balayages des municipalités de Tuxtla Gutiérrez et Villa Victoria

Les balayages d'information ont été réalisés dans un contexte où les municipalités du pays ont généralement des ressources limitées, des contraintes de personnel et peu d'expérience dans la collecte d'informations par le biais d'enquêtes dans les foyers et leur analyse. Cependant, les deux municipalités ont fait un effort considérable pour surmonter ces restrictions.

**Tableau 2**  
**Comparaison des expériences des balayages d'information des municipalités de Tuxtla Gutiérrez et Villa Victoria**

Tuxtla Gutiérrez	Villa Victoria
 <b>Étape 1</b> <b>Étude de la zone de couverture (zones prioritaires MIRTE)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Utilisation du recensement de la population et des logements 2010 de l'INEGI pour la planification (<a href="https://www.inegi.org.mx/programas/ccpv/2010/default.html#Microdatos">https://www.inegi.org.mx/programas/ccpv/2010/default.html#Microdatos</a>).</li><li>■ Utilisation des plans cartographiques produits par le Secretaría de Bienestar del Gobierno Federal (Secrétariat au bien-être du gouvernement fédéral) Federal (<a href="http://sisge.sedesol.gob.mx/sisge/">http://sisge.sedesol.gob.mx/sisge/</a>).</li><li>■ Les limites géographiques utilisées sont l'AGEBS et ses colonies.</li><li>■ Afin de vérifier la sécurité des quartiers et de sélectionner ceux où il n'y a pas de problèmes pouvant mettre en danger la sécurité des enquêteurs, une réunion a été organisée avec le Secretaría de Seguridad Pública y Tránsito Municipal (Secrétariat de la sécurité publique et du transit municipal).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Utilisation du recensement de la population et des logements 2010 de l'INEGI pour la planification (<a href="https://www.inegi.org.mx/programas/ccpv/2010/default.html#Microdatos">https://www.inegi.org.mx/programas/ccpv/2010/default.html#Microdatos</a>).</li><li>■ Les limites géographiques utilisées sont les localités ou les colonies.</li><li>■ Une réunion a été organisée avec les délégués municipaux pour leur demander leur soutien dans la réalisation de l'enquête, car ils connaissent bien les limites et les caractéristiques de chaque localité, et aussi pour leur expliquer l'importance d'identifier les données sur le travail des enfants dans la municipalité.</li><li>■ Dans le cadre du CITI municipal, le commissaire municipal à la sécurité publique a été impliqué dans la planification et le développement de l'enquête afin de prévoir et de faire face à toute situation qui pourrait survenir.</li></ul>

Tuxtla Gutiérrez	Villa Victoria
<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p><b>Étape 2</b></p> <p><b>Conception du questionnaire</b></p> </div> </div>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'instrument était sur papier et comprenait les sections suivantes.               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Information géographique du logement (adresse).</li> <li>2. Caractéristiques du foyer (nombre de membres).</li> <li>3. Identification et caractéristiques du chef de famille (nom, pièce d'identité (CURP), âge, sexe, éducation, occupation, langue indigène).</li> <li>4. Informations sur les fils et les filles (nom, sexe, âge, occupation et tâches ménagères).</li> <li>5. Programmes sociaux fédéraux, étatiques et municipaux (état, avantages et inconvénients).</li> </ol> </li> <li>■ Le questionnaire a été conçu de manière à ce que les informations figurent sur une seule page afin de réduire la durée des entretiens.</li> <li>■ Le questionnaire a été revu et validé par la Commission intersecrétariale pour la prévention et l'élimination du travail des enfants du travail des enfants et la protection des adolescents travailleurs en âge autorisé (CITI) municipale.</li> <li>■ Voir <b>l'annexe B</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'instrument était basé sur le papier et comprenait huit questions relatives à :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Information géographique du logement (adresse).</li> <li>2. Nombre d'habitants dans le foyer.</li> <li>3. Informations sur les adolescents âgés de 12 à 17 ans.</li> <li>4. Sexe, âge, profession, migration de travail, type d'activité et état civil.</li> </ol> </li> <li>■ Le questionnaire a été revu et validé par la Commission intersecrétariale pour la prévention et l'élimination du travail des enfants du travail des enfants et la protection des adolescents travailleurs en âge autorisé (CITI) municipale.</li> <li>■ Voir <b>l'annexe A</b>.</li> </ul>
<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p><b>Étape 3</b></p> <p><b>Recrutement et formation de l'enquêteur et du superviseur</b></p> </div> </div>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pour mener à bien ce balayage, la municipalité a fait appel au personnel de la Delegación Estatal de Programas Integrales de Desarrollo de Chiapas (délégation d'État des programmes de développement intégral au Chiapas), en particulier à son équipe de terrain, qui a l'expérience de la collecte d'informations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pour effectuer le balayage, la municipalité s'est appuyée sur sa propre structure régionale, ce qui lui a permis de réaliser un balayage plus étendu. Elle compte 106 délégués, un pour chaque communauté de la municipalité.</li> </ul>

Tuxtla Gutiérrez	Villa Victoria
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ À cette fin, des réunions ont été organisées avec les plus hautes autorités de cet organisme public dans l'État du Chiapas et les objectifs et besoins ont été présentés. En effet, dès le début de la mise en œuvre de la phase II du MIRTE, elle a été considérée comme un partenaire stratégique.</li> <li>■ Il a été estimé que 70 à 80 agents recenseurs étaient nécessaires pour mener l'enquête en deux jours maximum (ceci a été prévu car environ 80 % des agents recenseurs étaient des employés de la délégation et avaient d'autres tâches assignées à leurs fonctions). Note : Le balayage devrait être encore plus efficace avec le soutien d'autres organismes publics pour la collecte des informations.</li> <li>■ Une formation a été dispensée aux recenseurs sur les points suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>» Qu'est-ce que le travail des enfants ?</li> <li>» L'objectif du balayage.</li> <li>» Les questions du questionnaire.</li> <li>» La zone géographique du balayage</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La municipalité a bénéficié du soutien du personnel opérationnel des programmes sociaux, ainsi que des jeunes effectuant leur service social et des volontaires des communautés elles-mêmes qui ont facilité et accéléré l'application de l'enquête.</li> <li>■ Un fonctionnaire municipal a été désigné pour être responsable de l'enquête dans chacune des localités.</li> <li>■ Au total, 330 agents recenseurs et 106 délégués ont été impliqués en tant qu'agents recenseurs et superviseurs.</li> <li>■ Le questionnaire étant très pratique et les délégués de terrain ayant une connaissance approfondie de leur territoire, la formation s'est faite en cascade, c'est-à-dire que les agents municipaux ont été formés et puis ceux-ci ont formé les délégués, et les délégués ont formé chacun des agents recenseurs.</li> <li>■ La formation a porté sur les points suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>» Qu'est-ce que le travail des enfants ?</li> <li>» L'objectif du balayage</li> <li>» Les questions du questionnaire</li> </ul> </li> </ul>




#### Étape 4

#### Exécution

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le balayage a été effectué le mercredi et le samedi.</li> <li>■ L'instrument était sur papier.</li> <li>■ L'identification des recenseurs s'est faite au moyen de la tenue officielle de l'agence. Note : Il n'y avait pas de badges d'identification, mais il est recommandé d'en fournir au moins aux agents recenseurs :             <ul style="list-style-type: none"> <li>» Photo (ou au moins le nom de l'agent recenseur)</li> <li>» Signature de l'autorité locale certifiant le balayage</li> </ul> </li> <li>■ Le nombre d'agents recenseurs et les deux jours n'ont pas suffi pour couvrir le nombre total de logements dans la colonie prioritaire, qui compte environ 1752 logements : seuls 35 % des logements ont été couverts. Note : Ceci est dû au fait que les informateurs clés n'étaient pas présents le mercredi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le balayage a duré près de quatre semaines (les questionnaires ont été collectés en semaine et le week-end).</li> <li>■ L'instrument était sur papier.</li> <li>■ L'identification était le badge de la municipalité.</li> <li>■ Les groupes affectés à chaque localité ont été divisés de manière à ce que chaque groupe serve une zone.</li> <li>■ Les enquêtes dans les communautés peu peuplées ont été menées en un jour et celles avec des populations plus importantes ont pris jusqu'à 5 jours.</li> <li>■ S'agissant d'un sujet sensible, les recenseurs ont été informés de l'importance de l'intention des questions et de la manière de les poser afin d'éviter les fausses réponses ou l'intimidation des citoyens.</li> </ul>
---	--

Tuxtla Gutiérrez	Villa Victoria
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les intervieweurs ont informé les répondants que:               <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Il était illégal de divulguer les informations recueillies par le biais du questionnaire à toute personne ou organisation non autorisée.</li> <li>b) Les informations recueillies par le biais du questionnaire étaient strictement confidentielles.</li> <li>c) Les informations recueillies par le biais du questionnaire seraient utilisées pour développer des stratégies de réduction du travail des enfants.</li> </ol> </li> <li>■ Les autorités locales ont été informées du balayage et de ses objectifs et, en outre, il leur a été demandé de contribuer à faire de leurs bureaux le point de référence où tous les agents recenseurs remettraient les informations recueillies afin de préserver la qualité physique du questionnaire et sa confidentialité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dès que l'enquête était terminée dans une communauté, les questionnaires étaient physiquement remis au coordinateur de l'éducation de la municipalité, qui était chargé de classer et de stocker les informations pour référence future, mais aussi pour éviter toute utilisation abusive des données obtenues.</li> <li>■ Chaque jour, le président de la municipalité a fait le point sur l'avancement de l'application de l'enquête, en répondant aux questions et en proposant des alternatives pour une application correcte et rapide.</li> <li>■ Enfin, un total de 21 547 logements ont été sondés.</li> </ul>

 <b>Étape 5</b> <b>Saisie et analyse des données</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La saisie a été effectuée par trois personnes travaillant dans la délégation : deux pour saisir et une pour superviser.</li> <li>■ Le tableur Microsoft Excel a été utilisé et les données ont été analysées avec le logiciel statistique Stata (bien que l'analyse aurait pu être effectuée dans n'importe quel tableur).</li> <li>■ L'OIT a apporté son soutien afin qu'un consultant analyse les informations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La saisie a été faite par la coordinatrice de l'Éducation de la municipalité.</li> <li>■ Le tableur Microsoft Excel a été utilisé et les données ont été analysées avec le logiciel statistique Stata (bien que l'analyse aurait pu être effectuée dans n'importe quel tableur).</li> <li>■ L'OIT a apporté son soutien afin qu'un consultant analyse les informations.</li> </ul>

# 07

## Instruments, outils et documents d'appui

- Bien qu'il ne soit pas approprié d'utiliser une enquête probabiliste pour identifier les garçons, filles et adolescents dans les zones à forte probabilité de travail des enfants telles qu'identifiées par le MIRTE, l'OIT fournit certains outils pour la génération d'informations dans le Programa de Información Estadística y Vigilancia del Trabajo Infantil - SIMPOC (Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants). En particulier, il est important d'analyser le questionnaire court qui facilite la collecte de données essentielles sur le travail des enfants. Disponible sur:

[https://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS\\_IPEC\\_PUB\\_5166/lang--es/index.htm](https://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_5166/lang--es/index.htm)

- Le document *Estadísticas del trabajo infantil : Manual sobre las metodologías para la recolección de datos a través de encuestas* de la OIT présente une introduction détaillée des différentes méthodes de collecte des données. Notamment pour les objectifs du balayage, il est conseillé de consulter les chapitres 5, 8, 9, 10, 11 et 12. Disponible sur:

<http://www.ilo.org/ipeinfo/product/download.do?type=document&id=2960>

- Si la collectivité locale a l'intention et les ressources nécessaires pour numériser son questionnaire, un bon outil est *SurveyCTO*, qui simplifie les tâches de collecte d'informations sur le terrain. Cet outil a un coût, mais il permet de gagner du temps dans la conception, la saisie et le traitement des questionnaires, et d'améliorer la qualité des informations. Disponible sur:

<https://www.surveycto.com/>

# 08

## Bibliographie

Ayuntamiento de Villa Victoria, Estado de México (2020). *Cuestionario para el Barrido sobre Trabajo Infantil*. No publicados

Ayuntamiento de Tuxtla Gutiérrez, Chiapas (2020). *Cuestionario para el Barrido sobre Trabajo Infantil*. No publicados

CEPALC (2003). *Registros administrativos, calidad de los datos y credibilidad pública: presentación y debate de los temas sustantivos de la segunda reunión de la Conferencia Estadística de las Américas de la CEPAL*. Serie Estudios estadísticos y prospectivos. Santiago de Chile. Disponible sur : <https://www.cepal.org/es/publicaciones/4725-registros-administrativos-calidad-datos-credibilidad-publica-presentacion-debate>

CEPALC (2011). *Guía para asegurar la calidad de los datos censales*. Serie Manuales. Santiago de Chile. Disponible en : <https://www.cepal.org/es/publicaciones/5515-guia-asegurar-la-calidad-datos-censales>

INEGI (2012). *Proceso estándar para el aprovechamiento de registros administrativos*. Aguascalientes. Disponible sur : <https://www.inegi.org.mx/app/biblioteca/ficha.html?upc=702825001918>

IPEC (2005). *Estadísticas del trabajo infantil: Manual sobre las metodologías para la recolección de datos a través de encuestas*. OIT, Genève. Disponible sur : [https://www.ilo.org/ipsec/Informationresources/WCMS\\_IPEC\\_PUB\\_2960/lang-es/index.htm](https://www.ilo.org/ipsec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_2960/lang-es/index.htm)

OIT (2017). *Estimaciones mundiales sobre el trabajo infantil: Resultados y tendencias 2012-2016*. Genève. Disponible sur : [https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_651815/lang-es/index.htm](https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_651815/lang-es/index.htm)

OIT (2018). *Modificación de la Resolución de la 18.ª CIET sobre las estadísticas del trabajo infantil en consonancia con la Resolución de la 19.ª CIET sobre las estadísticas del trabajo, la ocupación y la subutilización de la fuerza de trabajo*. Documento núm. 13 de la 20.ª Conferencia Internacional de Estadísticos del Trabajo. 10-19 de octubre de 2018. Genève. Disponible sur : [https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS\\_646437/lang-es/index.htm](https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_646437/lang-es/index.htm)

# Annexe A

## Questionnaire pour le balayage sur le travail des enfants, Villa Victoria, 2020

COMMUNAUTÉ : \_\_\_\_\_ SECTION : \_\_\_\_\_

CODE DE LA LOCALITÉ : \_\_\_\_\_

1. Combien de personnes vivent chez vous? \_\_\_\_\_
2. Sur le nombre total de personnes dans le foyer, combien ont entre 12 et 17 ans? \_\_\_\_\_
3. Données des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

(NOTER LES DONNÉES DU PLUS JEUNE AU PLUS ÂGÉ ET COCHER AVEC ✕ LA RÉPONSE CORRECTE)

Np	Membre	Sexe	Âge	Occupation	Lieu de travail	Activité	Situation de famille ou état civil	Remarques
1	Jeune 1	(F) (M)		Étudie <input type="checkbox"/> Travaille <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Municipalité <input type="checkbox"/> Dehors <input type="checkbox"/>	Champ <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Service domestique <input type="checkbox"/> Autre _____	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/>	
2	Jeune 2	(F) (M)		Étudie <input type="checkbox"/> Travaille <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Municipalité <input type="checkbox"/> Dehors <input type="checkbox"/>	Champ <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Service domestique <input type="checkbox"/> Autre _____	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/>	
3	Jeune 3	(F) (M)		Étudie <input type="checkbox"/> Travaille <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Municipalité <input type="checkbox"/> Dehors <input type="checkbox"/>	Champ <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Service domestique <input type="checkbox"/> Autre _____	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/>	
4	Jeune 4	(F) (M)		Étudie <input type="checkbox"/> Travaille <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Municipalité <input type="checkbox"/> Dehors <input type="checkbox"/>	Champ <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Service domestique <input type="checkbox"/> Autre _____	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/>	
5	Jeune 5	(F) (M)		Étudie <input type="checkbox"/> Travaille <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Municipalité <input type="checkbox"/> Dehors <input type="checkbox"/>	Champ <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Service domestique <input type="checkbox"/> Autre _____	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/>	
6	Jeune 6	(F) (M)		Étudie <input type="checkbox"/> Travaille <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Municipalité <input type="checkbox"/> Dehors <input type="checkbox"/>	Champ <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Service domestique <input type="checkbox"/> Autre _____	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/>	

DATE : JOUR \_\_\_\_ MOIS \_\_\_\_ ANNÉE \_\_\_\_\_

Source : Ayuntamiento de Villa Victoria, Estado de México (2020).

# Annexe B

## Questionnaire pour l'enquête sur le travail des enfants, Tuxtla Gutiérrez, 2020

Questionnaire pour l'enquête sur le travail des enfants, Tuxtla Gutiérrez, Chiapas											
Date de la visite						Numéro d'enquête					
		Jour	Mois	Année							
<b>1.- Information géographique de l'habitation</b>											
État		CVE EST		Municipalité		CVE MUN		Localité		CVE LOC	
Chiapas		0	7	Tuxtla Gutiérrez		101		Tuxtla Gutiérrez		0	0 0 1
Colonie				Rue				Num. Ext		Num. Int. Mz. Lt. C.P	
San José Terán											
Référence géographique											
<b>2.- Identification du chef de famille</b>											
Nom				Paternel				Maternel			
CURP											
Numéro d'identification de l'électeur											
H	F	Âge		Date de naissance		Téléphone		Portable			
		Jour	Mois	Année							
<b>3.- Caractéristiques des ménages</b>											
1) Combien de personnes vivent normalement dans ce logement, en comptant les enfants et les personnes âgées ?						2) Toutes ces personnes partagent les mêmes dépenses en nourriture ?					
<b>4.- Information du chef de famille</b>											
ALPHABÉTISATION				NOMBRE D'ENFANTS							
1) Pouvez-vous lire et écrire une course ?		Oui Non		2) Au total, combien de filles et de fils sont nés vivants, avez-vous eu ?				3) Parlez-vous une langue indigène ?		Oui Non	
LE NIVEAU D'ÉDUCATION											
Aucun		Élémentaire		Secondaire		Supérieur		Technique		Premier cycle	
										Troisième cycle	
										Travaillez-vous actuellement ?	
PROFESSION											
Employé		Agriculteur		Ouvrier		Indépendant		Professionnel		Étudiant	
										Chômeur	
										Femme de ménage	
<b>5.- Information sur les enfants</b>											
Nom des fils et des filles (entre 17 et 5 ans)				Sexe		Âge		Travail		Responsabilités domestiques temps	
				H F				Oui Non		Fréquente l'école	
										Oui Non	
										Niveau d'éducation	
										Aucun	
										Élémentaire	
										Secondaire	
										Supérieur	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
<b>6.- Les programmes sociaux fédéraux dont il bénéficie</b>											
				Réception du programme		Le programme vous aide dans vos dépenses quotidiennes		Aucun contretemps dans l'obtention du soutien de ce programme			
				Oui Non		Beaucoup Un peu		Oui Non			
Pension pour le bien-être des personnes âgées											
Pension pour le bien-être des personnes handicapées											
Aide sociale pour les enfants de mères qui travaillent											
Assurance-vie pour les femmes chefs de famille											
Becas d'aide sociale pour les familles au niveau de base											
Becas Benito Juárez au niveau secondaire supérieur											
Becas pour les jeunes qui écrivent l'avenir au niveau universitaire											
Production pour le bien-être											
Le crédit pour le bétail au mot											
Lots de bien-être											
Les jeunes construisent l'avenir											
<b>7.- Les programmes sociaux de l'État dont il bénéficie</b>											
Oui Non											
<b>8.- Programmes sociaux municipaux reçus</b>											
Oui Non											
Données de l'enquêteur											
Nom				Paternel				Maternel			
Les données personnelles recueillies seront protégées, incorporées et traitées dans le système de données personnelles correspondant, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information gouvernementale publique.											
Signature											

Source : Municipalité de Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, 2020.





**Organisation  
internationale  
du Travail**



**Initiative Régionale  
Amérique Latine et les Caraïbes  
Sans Travail des Enfants**

**Pour plus d'information, visitez :**

**Initiative Régionale Amérique Latine et les Caraïbes**

**Sans Travail des Enfants**

[www.iniciativa2025alc.org](http://www.iniciativa2025alc.org)

[iniciativaregional@ilo.org](mailto:iniciativaregional@ilo.org)

**Organisation internationale du travail (OIT)**

[www.ilo.org/travaildesenfants](http://www.ilo.org/travaildesenfants)

[sirti\\_oit@ilo.org](mailto:sirti_oit@ilo.org)



GOBIERNO  
DE ESPAÑA

MINISTERIO  
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA  
Y COOPERACIÓN



**Cooperación  
Española**



**JUNTA DE ANDALUCIA**

PROGRAMME DE COOPERATION INTERNATIONALE



Le financement de l'impression de cette publication est assuré par le ministère du Travail des États-Unis dans le cadre de l'accord de coopération numéro IL-30147-16-75-K-11 [projet MAP16]. 100% du coût total du projet MAP16 est financé par des fonds fédéraux, pour un total de 22,4 millions de dollars. Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques du Département du travail des États-Unis, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement des États-Unis.